



# CHARTRE et OBJECTIFS de l'UTL en HAUTE MAYENNE

Projet soumis à l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> juin 2018

## L'Université du Temps Libre en Haute Mayenne...

### I. Développe des valeurs associatives fondées

- Sur le bénévolat et sur des adhérents acteurs.
- Sur la répartition des délégations et le travail en équipe : bureau, CA, équipe d'accueil et d'organisation, commissions...
- Sur l'indépendance dans le choix de ses projets.
- Sur la responsabilité financière et l'établissement de cotisations permettant au plus grand nombre de participer.
- Sur des activités qui prennent en compte les attentes et les propositions des adhérents, avec toujours le souci de « rigueur et de qualité ».
- Sur l'évaluation régulière des activités proposées sous forme d'enquêtes près des adhérents

### II. Se donne deux axes d'actions : un axe culturel, un axe social.

- Rendre la culture accessible au plus grand nombre en permettant à chacun de renouveler, d'actualiser, d'enrichir, de diversifier ses connaissances.
- Favoriser, avec d'autres, « Le mieux vivre » sur les Territoires de Haute Mayenne
  - En étant, acteur et force de propositions, sur deux problématiques spécifiques : santé et vieillissement.
  - En participant au maintien de liens sociaux entre générations et en contribuant à rompre l'isolement.

### III. Met en place des pratiques qui doivent répondre aux objectifs

#### De partage des savoirs :

- Conférences, cours, sorties aux thèmes variés avec des formateurs alliant savoirs et pédagogie.
- Des activités participatives encouragées : échanges, recherches en équipes, expositions de travaux...
- Des activités sans condition d'âge ni de niveau d'études, et sans remise de validation.

#### De citoyenneté pour faire « Univers cité »

- Participer à des groupes de travail et à la mise en place d'actions correspondant aux axes cités ci-dessus.
- Organiser ou inciter à des enquêtes pour cerner au plus près, ressentis et attentes de la population sur les sujets évoqués.
- Promouvoir, au cours des activités (conférences, cours, sorties...), les notions du vivre ensemble, de bien commun, de développement durable, de solidarités internationales.
- S'ouvrir à d'autres associations pour valoriser, ensemble, les Territoires de Haute Mayenne.
- S'associer aux opérations de jumelage, adhérer à l'Union Française des Universités Tous Âges pour replacer nos territoires et nos actions dans un espace plus large.

#### De sociabilité :

- Prévoir pour toutes nos activités (cours, sorties, vœux, assemblée générale...) des temps conviviaux et d'échanges.
- Être attentif à chacun des adhérents et anciens adhérents (problème de déplacement, horaires, empêchements...).
- Rechercher une mixité sociale en s'ouvrant davantage à d'autres publics (jeunes actifs, futurs retraités, demandeurs d'emploi...), en proposant régulièrement des activités nouvelles et en étant à l'écoute de leurs demandes.

**Pour la période 2018-2022,  
L'UTL HM se donne,  
dans le respect des valeurs déclinées précédemment,  
les objectifs prioritaires suivants :**

**Objectif 1 :**

En matière d'activités (conférences, cours, découvertes...),

- Maintenir la qualité des offres
- Renouveler régulièrement les programmes
- Diversifier les approches
- Elargir de façon raisonnable les propositions,
- Sensibiliser et former aux dernières technologies de la communication.

**Objectif 2 :**

Maintenir l'équilibre entre activités de connaissances, activités de pratiques et activités de découvertes (visites, sorties..).

Encourager la créativité.

**Objectif 3 :**

Faire advenir une UTL HM de la deuxième génération. La mise en place d'un secrétariat permanent salarié peut favoriser les prises de responsabilités et les passages de relais.

**Objectif 4 :**

Poursuivre les actions de la commission « Prévention / Santé / Bien vivre la longévité sur le Territoire », en partenariat avec les divers acteurs concernés.

Charte proposée à l'Assemblée Générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2018

Le Président,

Pierre Douillet